L'ESSENTIEL DU CSEE NIORT

JANVIER 2023

DIRECTION DEVELOPPEMENT AGENCES

Nos vœux 2023 : plus de sérénité, de la reconnaissance et une amélioration de vos conditions de travail

En 2022, la CFTC a remonté vos irritants conduisant à prononcer un droit d'alerte en CSEE : procédure ultime marquant la gravité de la situation.

Depuis, la CFTC identifie des éléments encourageants :

- Des retours positifs des journées d'écoute des DA organisées par le Directeur des Réseaux,
- Une politique volontariste des recrutements,
- Les reports des projets ECLA et OPALE …

La CFTC laisse le temps à la Direction Métier de poursuivre ses actions sous l'œil attentif de vos élus.

Nous avons demandé à la Direction un point de situation pour l'année 2023.

Vos remontées nous seront utiles pour défendre vos intérêts et conditions de travail.

DCRC – DEPLOIEMENT DU FLEX

La Direction déploie le FLEX dans tous les Centres de Relations Clients.

Après avoir identifié plusieurs points de vigilance : non prise en compte du temps d'installation et désinstallation du matériel et nettoyage du bureau comme temps de travail effectif, le branchement et débranchement journalier de la tiny qui induit une usure prématurée du matériel …. Les élus CFTC du CSEE Niort ont pris acte de ce projet.

Consulter l'avis complet des élus CFTC

POINTS MARQUANTS ET SUJETS ABORDES – JANVIER 2023

Direction Développement Agences

DCRC : déploiement du Flex

Les prestations du CSEE

PRESTATIONS DU CSEE

• **Titres Culture** : 120€ de titres culture par an avec prise en charge de 40% par le CSEE crédités sur votre carte Swile.
Comment les utiliser ? Cliquez ici

• **Parcs d'attraction** : Réouverture de la billetterie à partir du 23 janvier.

• **Chèques vacances** : Pour l'année 2023, plafond de 300€ pour les collaborateurs de métropole et de 700€ pou les collaborateurs des DROM. Participation du CSEE en foncion du revenu par personne.
Pour les commander Cliquez ici

• **Pass liberté** : Plafond de 400€ pour l'année 2023. Remboursement de 100% des factures. Loisirs concernés : Hébergement, Sport, Transport, Abonnement culturel, Stage et Conférence, Billeterie.
Pour plus d'informations Cliquez ici

• **Pass Enfant** : Activités de vos enfants 100% remboursées dans la limite du plafond (entre 110€ et 210€) en fonction de votre revnu par personne.
Pour plus d'informations Cliquez ici

Christophe You
Délégué Syndical Central
Elu CSEE Etablissement Niort
06.47.27.78.26

Laëtitia Marcusseau Gourdon
Représentante Proximité Référente
Elue CSEE Niort
06.45.79.41.17

Didier Choquet
Délégué Syndical Référent
Elu CSEE Etablissement Niort
06.37.35.11.38

Linda Guillome
Représentante Proximité
Responsible Syndicale CSEE Niort
06.86.07.62.39

Lucie Melin
Suppléanet CSEE Etablissement Niort

Les élus CFTC vous souhaitent une bonne année.

Olivier Delechat
Délégué Syndical Central Adjoint
Elu CSEE Niort
06.70.40.18.64

Charles Antoine Brion
Suppléant CSEE Etablissement Niort

CONTACTEZ-NOUS

CONTACT@CFTC-COVEA-FRANCE.FR

WWW.CFTC-COVEA-FRANCE.FR

Cftc Csee Niort